

Désignation de l'entreprise :		ADJL- RONY 'S		0 9	
Adresse de l'entreprise		CELLULE 124 PORT DE PLAISANCE 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET *		8 4 9 1 8 7 5 4 7 0 0 0 1 3		Néant ☐ *	
				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 4	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
TOTAL (II)		BJ		BK	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ		CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF		CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ		CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise ADJL- RONY ' S

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....10 000.....)	DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	294 847
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	213 380
	Subventions d'investissement	DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (II)	DL	519 227
	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (III)	DO	
	Provisions pour risques	DP	
DETTES (4)	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	496 898
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	120 507
	Dettes fiscales et sociales	DY	140 246
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régul.	Autres dettes	EA	550
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	758 201
REVENUS	Écarts de conversion passif *	(V)	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 277 428
	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Écart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	442 485
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Période du 01/04/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 05/11/2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 09 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 277 427,94 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 213 379,83 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 14/05/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

ANNEXE

Période du 01/04/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 05/11/2025

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 653 500 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	653 500		653 500	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	653 500		653 500	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 1 819 753 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	653 500			653 500
Immobilisations corporelles	885 640	32 152	1 539	916 253
Immobilisations financières		250 000		250 000
TOTAL	1 539 140	282 152	1 539	1 819 753

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 904 646 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	396 695	12 038		408 732
Immobilisations corporelles	413 898	83 359	1 343	495 914
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	810 593	95 397	1 343	904 646

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Fonds de commerce brasserie rony'	653 500	408 732	244 768	7 ans
Construction sur sol d'autrui	37 869	28 798	9 071	de 5 à 7 ans
Matériel de restauration	66 067	53 735	12 332	de 3 à 5 ans
Matériel de restauration (ue)	574	0	574	Non amortiss.
Matériel	3 766	2 793	972	de 4 à 5 ans
Installations et agencements	575 064	365 668	209 396	de 3 à 10 ans
Installation et agencement (ue)	140 850	0	140 850	Non amortiss.
Matériel de transport	27 478	2 183	25 295	5 ans
Matériel de bureau et informatique	13 391	10 552	2 839	de 3 à 5 ans
Mobilier	23 219	31 759	-8 540	de 2 à 5 ans
Mobilier (ue)	27 975	425	27 550	10 ans
TOTAL	1 569 753	904 646	665 107	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Etat des créances = 191 155 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	191 155	191 155	
TOTAL	191 155	191 155	

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 5 363 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	5 363
Disponibilités	
TOTAL	5 363

3.5 - Charges constatées d'avance = 703 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 10 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	1,00	10 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10000	1,00	10 000

4.2 - Etat des dettes = 758 201 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	496 898	181 182	315 715	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	120 507	120 507		
Dettes fiscales & sociales	140 246	140 246		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	550	550		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	758 201	442 485	315 715	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 71 799 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	11 224
Dettes fiscales & sociales	60 576
Autres dettes	
TOTAL	71 799

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 5 363 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	5 363
Fournisseurs : avoirs à recevoir(40980000)	5 363
TOTAL	5 363

8.2 - Charges constatées d'avance = 703 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées(48600000)	703
TOTAL	703

8.3 - Charges à payer = 71 799 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	11 224
Fournisseurs : factures non parvenues(40810000)	11 224
Dettes fiscales et sociales :	60 576
Provision pour congés à payer(42820000)	44 231
Charges sociales sur congés à payer(43820000)	15 082
Organismes sociaux : charges à payer(43860000)	439
Etat : charges à payer(44860000)	823
TOTAL	71 799

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

[illegible]

Observations complémentaires

A.D.J.L.
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Cellule 124
Port de Plaisance
Port de Saint Laurent du Var, 06700 ST LAURENT DU VAR
849 187 547 RCS ANTIBES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 213 379,83 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 213 379,83 euros

Un prélèvement sur les réserves
- sur le compte « **autres réserves** » : 286 620,17 euros

Les sommes distribuables
s'élevant ainsi à : 500 000,00 euros

A titre de dividende global à l'Associé Unique : 500 000,00 euros
Soit 50,00 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 500 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Certifié conforme
La Présidente

